UNIVERSITÉ DE HAUTE ALSACE

Faculté des Sciences et Techniques

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Master 1ère année

ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Formation Initiale

+

Formation par alternance

Année 2025 - 2026

Sommaire

Table des matières

1. L'UFR Sciences et Techniques 3
2. Le campus 4
  2.1. Le plan 4
  2.2. Localisation des salles d'enseignement 5
3. Scolarité 6
  3.1. Service de scolarité 6
  3.2. Inscriptions 6
  3.3. Validation d'U.E. 7
  3.4. Boite mail UHA 7
  3.5. Le calendrier universitaire 8
  3.6. Les emplois du temps 9
  3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap 10
  3.8. Les sportifs de haut niveau 11
  3.9. Les étudiants salariés 11
  3.10. Les étudiants boursiers 12
  3.11. Etudiants Campus France 13
  3.12. Lexique des abréviations universitaires 13
4. Les modalités de contrôle des connaissances – M3C 14-17
5. Informations importantes 18
  5.1. Plagiat : (concerne TOUT travail rendu par l'étudiant) 18
  5.2. Examens : 18
  5.3. Coordonnées utiles 19

1. L'UFR Sciences et Techniques

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, aussi appelée Faculté des Sciences et des Techniques, a été créée en 1958. Elle est située sur le campus Illberg à Mulhouse.

Elle a pour missions :
- la formation initiale et continue de haut niveau scientifique
- la formation par alternance (niveau Master)
- la recherche scientifique et technologique, ainsi que la valorisation de ses résultats
- la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique
- la coopération internationale

Direction : L'UFR Sciences et Techniques est dirigée par un Directeur:

Directeur : M. Mickaël DERIVAZ (mickael.derivaz@uha.fr)
Secrétariat de direction : Mme Sabah AMATRUDA (tel. 03 89 33 62 00)

2. Le campus

2.1. Le plan

UNIVERSITÉ HAUTE-ALSACE

Plan Campus Illberg UHA

- (A) Gymnase Universitaire
- (B) Maison de l'Université - Présidence
- (C) Learning Center
  SCD - Service Commun de Documentation BU Illberg
- (D) EPS - European Physical Society
- (E) En travaux
- (F) Amphithéâtres :
  Pierre Weiss - Paul Schutzenberger - Jacques Hadamard
- (G) SERFA - Service de Formation pour Adultes
- (H) FLSH - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines
- (I) ENSISA Lumière - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (J) Résidences universitaires
- (K) FST - Faculté des Sciences et Techniques
- (L) IS2M - Institut de Science des Matériaux de Mulhouse
- (M) ENSISA Werner - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace
- (N) Restaurant universitaire - Cybercafé
- (O) IRJBD - Institut de Recherche Jean-Baptiste Donnet (COB, GRE, IS2M et LPIM)
- (P) ENSCMu - École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse Nef des sciences
- (Q) Maison de l'Étudiant
  BVE - CFAU - CLOUS - Écoles Doctorales - LAMIE - Médecine - Mission Handicap - Relations Internationales - Scolarité - SIO/BAIPS - SUAC
- (R) Résidences universitaires

Accès Transport :

- Parking Libre
- Parking Tram
- Parking Personnels
- Vélocité

Bus
- 17 Gifop
- 51 Université

Tram
- 2 Illberg

Défibrillateur

Campus Illberg - 2 rue des Frères Lumière 68093 Mulhouse

FST n°18
Bâtiment K

2.2. Localisation des salles d'enseignement

Bâtiment	Salle	Localisation
FST 6 rue des F. Lumière **Bâtiment E**	 ILL_E_ 001 à 003 ILL_E_INFO	 rez de chaussée rez de chaussée
FST 18 rue F.Lumière **Bâtiment K**	Amphithéâtres : ILL_K_AMPHI A ILL_K_AMPHI TAGLANG ILL_K_AMPHI GB (Gaston Berger) Salles de COURS ou TD : ILL_K_ 001 à 006 ILL_K_100 à 108 ILL_K_201 à 203 Salles TP : ILL_K_TP CHIMIE PHYS ILL_K_TP CHIMIE MINE ILL_K_TP CHIMIE ORGA ILL_K_TP PHYS 1 ILL_K_TP PHYS 2 ILL_K_TP EEA Salles informatique : ILL_K_110 INFO ILL_K_107 INFO ILL_K_109 INFO	 rez de chaussée rez de chaussée 1er étage rez de chaussée 1er étage 2ème étage 1er étage 1er étage 1er étage rez de chaussée rez de chaussée rez de chaussée 1er étage 1er étage 1er étage
FST 6 rue F.Lumière **Bâtiment F**	ILL_F_1 à 4	1er étage
ENSISA Lumière **Bâtiment I**	Salles informatique : ILL_I_E37 ILL_I_E39	2ème étage

3. Scolarité

3.1. Service de scolarité

Responsable pédagogique de la 1ère année de Master ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE:

M. Gilles HERMANN, gilles.hermann@uha.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SCOLARITE :

du LUNDI au VENDREDI de 7 h 45 à 12 h 30 – Fermé l'après midi

Responsable de la scolarité Master 1 EEA :
Mme Sylvie MUNCH. sylvie.munch@uha.fr**, 03 89 33 62 05**
Horaires : de 8 h 30 à 12 h 30 (sauf le mercredi). Le jeudi uniquement par mail

Mme Munch est votre personne référente en master 1 EEA pour la remise de vos justificatifs d'absence ou de tout autre renseignement concernant votre scolarité.

Retrouvez les informations détaillées concernant la Faculté des Sciences et Techniques sur le site internet : http://www.fst.uha.fr

3.2. Inscriptions

Deux inscriptions obligatoires

Inscription administrative : vous permet d'obtenir votre statut étudiant, votre carte "mon pass campus", l'accès à la B.U., aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives,...
Cette inscription s'effectue uniquement en ligne sur www.uha.fr avant le **15 septembre 2025** au plus tard.

Les étudiants qui n'ont pas pu finaliser leur inscription administrative avant la rentrée sont autorisés à suivre les enseignements hormis les TP. Le non-paiement des frais de scolarité entraîne l'impossibilité de suivre les TP (pas de couverture en cas d'accident).

Dès la validation de votre inscription et tout au long de vos études, consultez vos informations administratives (renseignées lors de votre inscription) et **téléchargez votre certificat de scolarité et votre quittance de droits via l'application MON DOSSIER WEB**
Le certificat de scolarité est un document important, qui est valable pour la durée d'une année universitaire, et qui peut notamment être nécessaire lorsque vous demandez certaines aides sociales ou dispositifs particuliers (bourses CROUS, logement étudiant, réductions SNCF, adhésion à certaines mutuelles, revenu minimum étudiant, réductions dans les transports en commun, etc.). Ce document est complémentaire de votre carte Pass campus.
La quittance de droits est un document attestant du montant des droits d'inscription que vous avez réglés à l'Université.

L'application vous permettra également de consulter vos notes provisoires avant validation par le jury de semestre.
Pour accéder à l'application https://mondossierweb.uha.fr/

Inscription pédagogique : elle complète l'inscription administrative. Elle sera effectuée auprès de la scolarité de la FST **avant le 15 octobre à l'aide de la fiche pédagogique distribuée à la réunion de rentrée.**

Ne ratez pas cette étape indispensable pour l'enregistrement de vos résultats.

Pensez à communiquer à la scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone,...) intervenant au cours de l'année universitaire.

Sans inscription pédagogique, l'étudiant(e) n'est pas autorisé(e) à se présenter aux épreuves d'examens et l'étudiant boursier devra rembourser les sommes déjà perçues.

3.3. Validation d'U.E.

Les étudiants ayant acquis une ou plusieurs UE similaires à celles du M1 EEA dans une autre université peuvent demander par écrit la validation de ces notes auprès du responsable de leur filière **avant le 30 septembre 2025.**

3.4. Boite mail UHA

Attention : durant l'année des informations diverses vous seront envoyées sur votre boite mail UHA. **Vous devez impérativement consulter votre boite mail UHA tous les jours.**

3.5. Le calendrier universitaire

Master EEA 1 - Formation INITIALE

Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
1	V		1	L		1	M	Projet	1	S	*Toussaint*	1	L		1	J	*Jour de l'an*
2	S		2	M		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	D		3	M		3	V		3	L		3	M	Cours	3	S	
4	L		4	J		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	M		5	V		5	D		5	M	Cours	5	V		5	L	
6	M		6	S		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	J		7	D		7	M		7	V		7	D		7	M	Cours
8	V		**8**	**L**	**RENTRÉE 14h**	8	M	Cours	8	S		8	L		8	J	
9	S		**9**	**M**	**Début cours S7**	9	J		9	D		9	M		9	V	
10	D		10	M		10	V		10	L	*Fonctionnelle*	10	M	Cours	10	S	
11	L		11	J		11	S		11	M	*Armistice 1918*	11	J		11	D	
12	M		12	V		12	D		12	M	Projet	12	V		12	L	
13	M		13	S		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	J		14	D		14	M		14	V		14	D		14	M	Projet
15	V		15	L		15	M	Cours	15	S		15	L		15	J	
16	S		16	M		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	D		17	M	Cours	17	V		17	L		17	M	Projet	17	S	
18	L		18	J		18	S		18	M		18	J		18	D	
19	M		19	V		19	D		19	M	Projet	19	V		19	L	
20	M		20	S		20	L		20	J		20	S		20	M	
21	J		21	D		21	M		21	V		21	D		21	M	Projet
22	V		22	L		22	M	Projet	22	S		22	L		22	J	
23	S		23	M		23	J		23	D		23	M	Vacances	23	V	
24	D		24	M	Projet	24	V		24	L		24	M	de Noël	24	S	
25	L		25	J		25	S		25	M		25	J	*Noël*	25	D	
26	M		26	V		26	D		26	M	Projet	26	V	*St Etienne*	**26**	**L**	**Début cours S8**
27	M		27	S		27	L		27	J		27	S		27	M	
28	J		28	D		28	M	Vacances	28	V		28	D		28	M	Projet
29	V		29	L		29	M	d'automne	29	S		29	L		29	J	
30	S		30	M		30	J		30	D		30	M	Vacances	30	V	
31	D					31	V					31	M	de Noël	31	S	

Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
1	D		1	D		1	M	Cours S8	1	V	*Fête du travail*	1	L		1	M	
2	L		2	L		2	J		2	S		2	M		2	J	
3	M	Cours	3	M		3	V	*Vendredi Saint*	3	D		3	M	Cours S8 FI/S10	3	V	
4	M		4	M	Cours	4	S		4	L		4	J		4	S	
5	J		5	J		5	D	*Pâques*	5	M		5	V		5	D	
6	**V**	**JURT S7**	6	V		6	L	*L. de Pâques*	6	M	Cours S8 FI/S10	6	S		6	L	
7	S		7	S		7	M		7	J		7	D		7	M	
8	D		8	D		8	M	Cours	8	V	*Armistice 1945*	8	L		8	M	
9	L		9	L		9	J		9	S		9	M		9	J	
10	M		10	M		10	V		10	D		10	M	Projet	10	V	
11	M	Cours	11	M	Cours	11	S		11	L		11	J		11	S	
12	J		12	J		12	D		12	M	Cours	12	V		12	D	
13	V		13	V		13	L		13	M		13	S		13	L	
14	S		14	S		14	M		14	J	*Ascension*	14	D		14	M	*Fête nationale*
15	D		15	D		15	M	Cours	15	V	*Fonctionnelle*	15	L		15	M	
16	L	Fermeture	16	L		16	J		16	S		16	M		16	J	
17	M	bâtimentaire	17	M		17	V		17	D		17	M	Projet	17	V	
18	M	(Travail	18	M	Cours S8 FI/S10	18	S		18	L		18	J		18	S	
19	J	personnel	19	J		19	D		19	M		**19**	**V**	**JURT S8**	19	D	
20	V	étudiants)	20	V		20	L		20	M	Projet	20	S	**Diplôme**	20	L	
21	S		21	S		21	M	Vacances	21	J		21	D		21	M	
22	D		22	D		22	M	de printemps	22	V		22	L		22	M	
23	L		23	L		23	J		23	S		23	M		23	J	
24	M	Vacances	24	M		24	V		24	D	*Pentecôte*	24	M		24	V	
25	M	d'hiver	25	M	Projet	25	S		25	L	*L. Pentecôte*	25	J		25	S	
26	J		26	J		26	D		26	M		26	V		26	D	
27	V		27	V		27	L		27	M	Cours S8 FI/S10	27	S		27	L	
28	S		28	S		28	M		28	J		28	D		28	M	
			29	D		29	M	Projet	29	V		29	L		29	M	
			30	L		30	J		30	S		30	M		30	J	
			31	M					31	D					31	V	

Master EEA 1 - Formation par APPRENTISSAGE

Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier		
1	V		1	L		1	M	Entreprise	1	S	*Toussaint*	1	L		1	J	*Jour de l'an*
2	S		2	M		2	J		2	D		2	M		2	V	
3	D		3	M		3	V		3	L		3	M	Cours	3	S	
4	L		4	J		4	S		4	M		4	J		4	D	
5	M		5	V		5	D		5	M	Cours	5	V		5	L	
6	M		6	S		6	L		6	J		6	S		6	M	
7	J		7	D		7	M		7	V		7	D		7	M	Cours
8	V		**8**	**L**	**RENTRÉE 14h**	8	M	Cours	8	S		8	L		8	J	
9	S		**9**	**M**	**Début cours S7**	9	J		9	D		9	M		9	V	
10	D		10	M		10	V		10	L	*Fête possible*	10	M	Cours	10	S	
11	L		11	J		11	S		11	M	*Armistice 1918*	11	J		11	D	
12	M		12	V		12	D		12	M	Entreprise	12	V		12	L	
13	M		13	S		13	L		13	J		13	S		13	M	
14	J		14	D		14	M		14	V		14	D		14	M	Entreprise
15	V		15	L		15	M	Cours	15	S		15	L		15	J	
16	S		16	M		16	J		16	D		16	M		16	V	
17	D		17	M	Cours	17	V		17	L		17	M	Entreprise	17	S	
18	L		18	J		18	S		18	M		18	J		18	D	
19	M		19	V		19	D		19	M	Entreprise	19	V		19	L	
20	M		20	S		20	L		20	J		20	S		#	M	
21	J		21	D		21	M		21	V		21	D		21	M	Entreprise
22	V		22	L		22	M	Entreprise	22	S		22	L		#	J	
23	S		23	M		23	J		23	D		23	M		#	V	
24	D		24	M	Entreprise	24	V		24	L		24	M	Entreprise	#	S	
25	L		25	J		25	S		25	M		25	J	*Noël*	#	D	
26	M		26	V		26	D		26	M	Entreprise	26	V	*St Etienne*	#	L	
27	M		27	S		27	L		27	J		27	S		#	M	
28	J		28	D		28	M		28	V		28	D		#	M	Entreprise
29	V		29	L		29	M	Entreprise	29	S		29	L		#	J	
30	S		30	M		30	J		30	D		30	M	Vacances	#	V	
31	D					31	V					31	M	de Noël	31	S	

Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
1	D		1	D		1	M	Entreprise	1	V	*Fête du travail*	1	L		1	N	Entreprise
2	**L**	**Début cours S8**	2	L		2	J		2	S		2	M		2	J	
3	M	Cours	3	M		3	V	*Vendredi Saint*	3	D		3	M	Entreprise	3	V	
4	M		4	M	Cours	4	S		4	L		4	J		4	S	
5	J		5	J		5	D	*Pâques*	5	M		5	V		5	D	
6	**V**	**JURY S7**	6	V		6	L	*L. de Pâques*	6	M	Entreprise	6	S		6	L	
7	S		7	S		7	M		7	J		7	D		7	N	
8	D		8	D		8	M	Cours	8	V	*Armistice 1945*	8	L		8	N	Entreprise
9	L		9	L		9	J		9	S		9	M		9	J	
10	M		10	M		10	V		10	D		10	M	Entreprise	10	V	
11	M	Cours	11	M	Cours	11	S		11	L		11	J		11	S	
12	J		12	J		12	D		12	M	Cours	12	V		12	D	
13	V		13	V		13	L		13	M		13	S		13	L	
14	S		14	S		14	M		14	J	*Ascension*	14	D		14	M	*Fête nationale*
15	D		15	D		15	M	Cours	15	V		15	L		15	N	Entreprise
16	L		16	L		16	J		16	S		16	M		16	J	
17	M		17	M		17	V		17	D		17	M	Entreprise	17	V	
18	M	Entreprise	18	M	Entreprise	18	S		18	L		18	J		18	S	
19	J		19	J		19	D		19	M		**19**	**V**	**JURY S8**	19	D	
20	V		20	V		20	L		20	M	Entreprise	20	S	**+ Diplôme**	#	L	
21	S		21	S		21	M		21	J		21	D		21	N	
22	D		22	D		22	M	Entreprise	22	V		22	L		#	N	Entreprise
23	L		23	L		23	J		23	S		23	M		#	J	
24	M		24	M		24	V		24	D	*Pentecôte*	24	M	Entreprise	#	V	
25	M	Entreprise	25	M	Entreprise	25	S		25	L	*L. Pentecôte*	25	J		#	S	
26	J		26	J		26	D		26	M		26	V		#	D	
27	V		27	V		27	L		27	M	Entreprise	27	S		#	L	
28	S		28	S		28	M	Entreprise	28	J		28	D		#	N	
			29	D		29	M		29	V		29	L		#	N	Entreprise
			30	L		30	J		30	S		30	M		#	J	
			31	M					31	D					31	V	

3.6. Les emplois du temps

Consultation :
Les emplois du temps sont accessibles via www.emploisdutemps.uha.fr où ils sont mis à jour quotidiennement. La connexion s'effectue à l'aide de votre adresse mail et identifiant UHA.

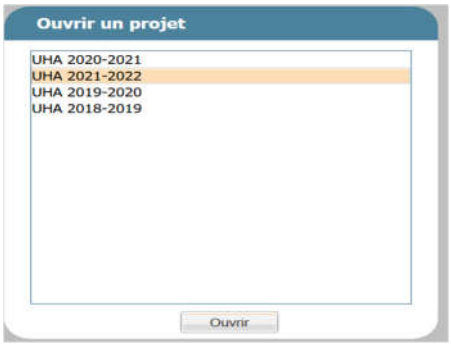

Dans "Liste de Ressources" (colonne de gauche), développer le dossier "Groupes d'étudiants" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "FST" en cliquant sur la flèche, puis développer le dossier "MASTER 1" . Cliquer sur votre filière, votre emploi du temps sera affiché :

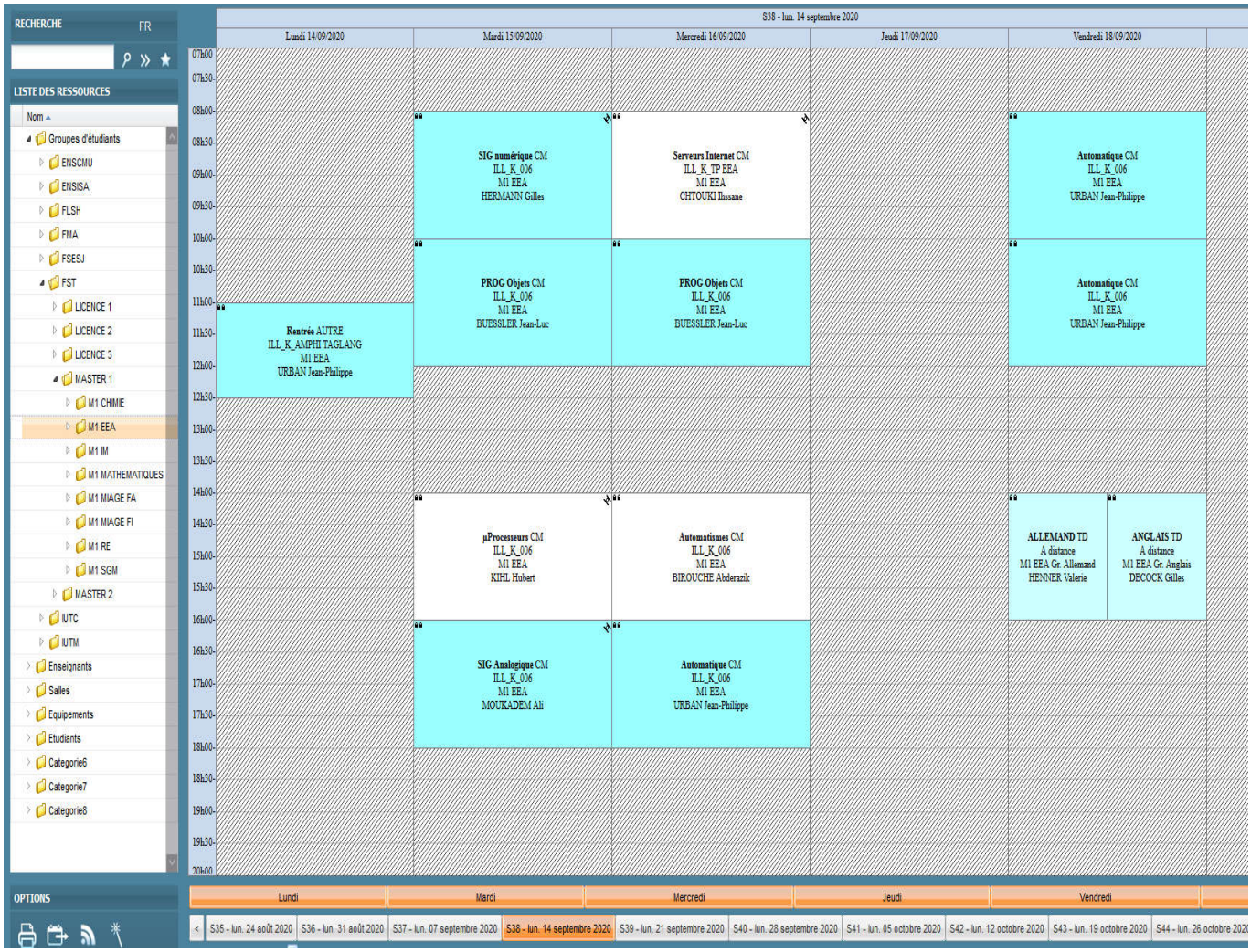

Parallèlement au site, des informations régulières ou occasionnelles : annulations de cours, modifications d'horaires ou de salles, absences d'enseignants… peuvent vous être envoyées sur votre boîte mail.

3.7. L'accueil des personnes en situation de handicap

L'Université de Mulhouse a mis en place des aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap.
La "mission Handicap" oriente l'étudiant(e) vers les services compétents pour organiser les aménagements spécifiques à sa scolarité : aménagements des examens et de scolarité (sur préconisation du médecin du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS)), dispositifs spécifiques (tiers-temps, secrétaires d'examens, surveillance, matériel adapté...). Contactez la Mission Handicap dès la rentrée.

Contact : Mission handicap, Maison de l'étudiant (bâtiment Q)
1,rue Alfred Werner. 68093 Mulhouse Cedex
tel : 03 89 33 62 17
mail : accueilhandicap@uha.fr

Les dispositions du tiers-temps sont appliquées après avis favorable du service universitaire de médecine préventive.

Qui est concerné :
- les personnes ayant des troubles divers reconnus : auditif, visuel, moteur, psychique, maladie invalidante, dyslexie, difficultés sociales,...
- les situations temporaires : maladie subite, accident, hospitalisation, fracture,...
- des difficultés qui n'apparaissent que maintenant et pour lesquelles vous vous posez des questions.

Les étudiants susceptibles de bénéficier d'un tiers-temps sont priés de se signaler à la scolarité dès la première semaine de rentrée.

3.8. Les sportifs de haut niveau

La Faculté des Sciences et Techniques encourage les étudiants qui souhaitent mener de front leurs études et les compétitions sportives de haut niveau. Ainsi, des dispositions particulières (aménagement du calendrier, sessions spéciales d'examens, cours de soutien etc.) sont prévues pour les étudiants ayant le statut de sportifs de haut niveau.

Le statut de "sportif de haut niveau" est apprécié par une commission universitaire, après examen du dossier sportif à déposer auprès du **Service Universitaire des Activités Physiques Sportives** (SUAPSA), au gymnase (bât. A) dès le 1er mois de la rentrée.

Responsable : Xavier Demuth
3 rue des Frères Lumière
68 093 Mulhouse Cedex
Téléphone : +33 (0)3 89 33 66 92
Fax : +33 (0)3 89 33 66 95
Courriel : suaps(at)uha.fr
Internet : http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/index.html

Le responsable pédagogique de la filière est chargé d'organiser la mise en place de ces dispositions, en relation avec les équipes pédagogiques.

Pour en savoir plus : http://www.uha.fr/vie-des-campus/les-services/sport/sport-de-haut-niveau

3.9. Les étudiants salariés

Les étudiants qui travaillent durant certaines heures de cours et qui souhaitent bénéficier d'un régime "salarié" (12h30 minimum par semaine) doivent se signaler à la scolarité de la FST **dès les premières semaines de la rentrée.**

Pour être en règle, ils devront compléter un formulaire de dispense de cours disponible à la scolarité de la FST (même si cela a déjà été signalé lors de l'inscription administrative) et **fournir une copie du contrat de travail.**

3.10. Les étudiants boursiers

Conditions d'assiduité aux cours et de présence aux examens :

En application des dispositions du décret n° 51-445 du 16 avril 1951, **l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être inscrit et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés** et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation. Il doit être inscrit correctement (**inscription administrative et inscription pédagogique).**

En ce qui concerne la présence aux examens, le candidat titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter aux examens correspondant à ses études, **sans exception**.

ATTENTION : Le non-respect de l'une des obligations précitées entraîne le r**eversement des sommes indûment perçues.**

Contrôles et sanctions

Les contrôles afférents à l'assiduité aux cours, TD, TP et à la présence **aux examens** sont conduits sous la responsabilité des présidents d'université, des directeurs d'école et des chefs d'établissement.
Ceux-ci doivent apporter toute leur coopération en fournissant aux services du CROUS les documents ou fichiers relatifs à l'assiduité des étudiants et à leur présence aux examens, accompagnés des justificatifs d'absence. À défaut, le CROUS peut les demander directement à l'étudiant.

Dans le cas où ces pièces ne sont pas transmises par l'étudiant dans les délais fixés (= **au plus tard 5 jours ouvrés après la date d'émission**), le CROUS se réserve le droit de **suspendre le versement de la bourse.** Cette suspension est également opérée lorsque l'étudiant ne se présente pas aux examens qui se déroulent à la fin des semestres.

Si, à la suite d'une relance du CROUS, les justificatifs ne sont toujours pas fournis, une procédure d'émission d'un ordre de reversement d'une partie ou de la totalité de la bourse est mise en œuvre.

Lorsqu'un étudiant boursier **doit interrompre ses études** au cours de l'année universitaire **pour des raisons médicales graves** (traitement médical, hospitalisation), il est tenu d'en informer le service de scolarité de la FST et de **transmettre toutes pièces justificatives nécessaires dans les délais.**

RAPPEL IMPORTANT : les justificatifs doivent être remis à la scolarité de la FST **au plus tard 5 jours ouvrés après la date d'émission**, sinon, ils ne seront plus pris en compte.

3.11. Etudiants Campus France

Recommandations médicales importantes

Dans le cadre de votre inscription à l'Université, la visite médicale est une étape importante et obligatoire. C'est pourquoi vous devez, une fois que vous aurez pris connaissance de votre emploi du temps :

1. Dans les deux mois qui suivent votre arrivée sur le territoire français, prendre rendez-vous auprès du service de Santé Universitaire pour une visite médicale de prévention.

2. Effectuer une radio des poumons : pour cela, un bon de radiographie vous sera remis lors de votre visite médicale au SUMPPS. La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Contact du service auquel il faut vous adresser si vous êtes étudiant(e) à Mulhouse :

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

1 rue Alfred Werner

68093 Mulhouse

Maison de l'étudiant, 1er étage

téléphone : 03 89 33 64 47

mail : sumpps@uha.fr

Nous vous rappelons que vous devez aussi vous inscrire à la Sécurité Sociale. Cette démarche est obligatoire, elle doit être effectuée après le paiement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) et après votre inscription à l'université.

3.12. Lexique des abréviations universitaires

ECTS : European Credit Transfert System

Un semestre est validé lorsque l'étudiant a obtenu 30 ECTS par acquisition des crédits de chaque UE du semestre.

Il n'y a pas de compensation entre les BCC du semestre.

BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences

UE : Unité d'Enseignement

Coef : coefficient affecté à la note de l'UE pour le calcul de la moyenne du semestre.

M3C : Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

ContrôleTD : notes obtenues lors des épreuves effectuées lors des travaux dirigés en groupe

4. Les modalités de contrôle des connaissances – M3C

SEMESTRE 7 Formation Initiale									
BCC Court	Intitulé	CM	TD	TP	Total Volume horaire enseignant	Nb heures autonomie étudian	coefs	ECTS	type de contrôle
Analyser **A4ABCI17**	Systèmes asservis continus	10		8	18		8	8	écrit
	Systèmes asservis numériques	8		8	16				
	Systèmes à évènements discrets et automatisme	10	4	12	26				
	Analyse et traitement du signal à temps continu	10	6	8	24				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné	10	4	8	22				
	Programmation objet avec UML et C++	10	8	12	30				
	Techniques d'optimisation	12	8	8	28				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux	12	8	8	28				
	Microprocesseurs hautes performences	12	8		20				
	SAC : Robotique mobile 1 Analyser et concevoir	4	6	10	20	40			SAC
Concevoir **A4ABCI27**	Systèmes asservis continus				0		8	8	écrit
	Systèmes asservis numériques				0				
	Systèmes à évènements discrets et automatisme				0				
	Analyse et traitement du signal à temps continu				0				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné				0				
	Programmation objet avec UML et C++				0				
	Techniques d'optimisation				0				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux				0				
	Microprocesseurs hautes performences				0				
	SAC : Robotique mobile 1 Analyser et concevoir				0				SAC
Réaliser **A4ABCI37**	Systèmes asservis continus				0		8	8	écrit
	Systèmes asservis numériques								
	Systèmes à évènements discrets et automatisme				0				
	Analyse et traitement du signal à temps continu				0				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné				0				
	Programmation objet avec UML et C++				0				
	Techniques d'optimisation				0				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux				0				
	Microprocesseurs hautes performences				0				
	SAC : Robotique mobile 2 Réaliser et déployer	4	6	10	20	40			SAC
Déployer **A4ABCI47**	Langues (Anglais et Allemand) S7						6	6	Contrôles de TD
	Anglais S7	12			12				
	Allemand S7/Allemand débutant S7	12			12				
	Module SIO 12 : Analyser une expérience professionnelle		3		3				Modalités SIO
	Module SIO 13 : S'initier à la démarche portfolio pour son insertion professionnelle		2		2				
	SAC : Robotique mobile 2 Réaliser et déployer				0				SAC

SEMESTRE 7 Formation Initiale									
BCC Court	**Intitulé**	**CM**	**TD**	**TP**	**Total Volume horaire enseig**	**Nb heures autonomie étudia**	**coefs**	**ECTS**	**type de contrôle**
Analyser **A4ABCI18**	Programmation multitâche	10		12	22		8	**8**	écrit
	Commande dans l'espace d'état	8	4		12				
	Traitement d'images numériques	8		12	20				
	Microprocesseur et techniques de virtualisation	10	8		18				
	Communication entre systèmes	14	10	8	32				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications	12	4	16	32				
	Communications entre processus locaux et distants	8	4	6	18				
	Un Cours optionnel	10		12	22				
	Opt. Introduction à l'apprentissage profond								
	Opt. Machines de vision pour l'industrie et robotique manufacturière								
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques			20	20	48			SAC
Concevoir **A4ABCI28**	Programmation multitâche				0		8	**8**	écrit
	Commande dans l'espace d'état				0				
	Traitement d'images numériques				0				
	Microprocesseur et techniques de virtualisation				0				
	Communication entre systèmes				0				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications				0				
	Communications entre processus locaux et distants				0				
	Un Cours optionnel				0				
	Opt. Introduction à l'apprentissage profond				0				
	Opt. Machines de vision pour l'industrie et robotique manufacturière				0				
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques				0				SAC
Réaliser **A4ABCI38**	Programmation multitâche				0		8	**8**	écrit
	Commande dans l'espace d'état								
	Traitement d'images numériques								
	Microprocesseur et techniques de virtualisation				0				
	Communication entre systèmes				0				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications				0				
	Communications entre processus locaux et distants				0				
	Un Cours optionnel				0				
	Opt. Introduction à l'apprentissage profond				0				
	Opt. Machines de vision pour l'industrie et robotique manufacturière				0				
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques				0				SAC
	SAC : projet				0	100			SAC
Déployer **A4ABCI48**	Langues (Anglais et Allemand) S8				0		6	**6**	Contrôles de TD
	Anglais S8		12		12				
	Allemand S8/Allemand débutant S8		13		13				
	Module SIO 4 : Connaitre ses possibilités de poursuites d'études		3		3				Modalités SIO
	Module SIO 11 : S'initier à l'entrepreneuriat		3		3				
	SAC : projet				0				SAC

SEMESTRE 7 Formation par Apprentissage

BCC Court	Intitulé	CM	TD	TP	Total Volume horaire enseignant	Nb heures autonomie étudian	coefs	ECTS	type de contrôle
Analyser **A4ABCA17**	Systèmes asservis continus	10		8	18		8	**8**	écrit
	Systèmes asservis numériques	8		8	16				
	Systèmes à évènements discrets et automatisme	10	4	12	26				
	Analyse et traitement du signal à temps continu	10	6	8	24				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné	10	4	8	22				
	Programmation objet avec UML et C++	10	8	12	30				
	Techniques d'optimisation	12	8	8	28				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux	12	8	8	28				
	Microprocesseurs hautes performences	12	8		20				
Concevoir **A4ABCA27**	Systèmes asservis continus				0		8	**8**	écrit
	Systèmes asservis numériques				0				
	Systèmes à évènements discrets et automatisme				0				
	Analyse et traitement du signal à temps continu				0				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné				0				
	Programmation objet avec UML et C++				0				
	Techniques d'optimisation				0				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux				0				
	Microprocesseurs hautes performences				0				
Réaliser **A4ABCA37**	Systèmes asservis continus				0		8	**8**	écrit
	Systèmes asservis numériques				0				
	Systèmes à évènements discrets et automatisme				0				
	Analyse et traitement du signal à temps continu				0				
	Analyse et traitement du signal à temps échantillonné				0				
	Programmation objet avec UML et C++				0				
	Techniques d'optimisation				0				
	Adressage, protocoles et sécurité des réseaux				0				
	Microprocesseurs hautes performences				0				
Déployer **A4ABCA47**	Langues (Anglais et Allemand) S7				0		6	**6**	Contrôles de TD
	Anglais S7		12		12				
	Allemand S7/Allemand débutant S7		12		12				
	Module SIO 12 : Analyser une expérience professionnelle		3		3				Modalités SIO
	Module SIO 13 : S'initier à la démarche portfolio pour son insertion professionnelle		2		2				

SEMESTRE 8 Formation par Apprentissage

BCC Court	Intitulé	CM	TD	TP	Total Volume horaire enseignant	Nb heures autonomie étudiant	coefs	ECTS	type de contrôle
Analyser **A4ABCA18**	Programmation multitâche	10		12	22		8	8	écrit
	Commande dans l'espace d'état	8	4		12				
	Traitement d'images numériques	8		12	20				
	Microprocesseur et techniques de virtualisation	10	8		18				
	Communication entre systèmes	14	10	8	32				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications	12	4	16	32				
	Communications entre processus locaux et distants	8	4	6	18				
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques			20	20	48			SAC
Concevoir **A4ABCA28**	Programmation multitâche				0		8	8	écrit
	Commande dans l'espace d'état				0				
	Traitement d'images numériques				0				
	Microprocesseur et techniques de virtualisation				0				
	Communication entre systèmes				0				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications				0				
	Communications entre processus locaux et distants				0				
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques				0				SAC
Réaliser **A4ABCA38**	Programmation multitâche				0		8	8	écrit
	Commande dans l'espace d'état				0				
	Traitement d'images numériques				0				
	Microprocesseur et techniques de virtualisation				0				
	Communication entre systèmes				0				
	Système d'exploitation et interface de programamtion des applications				0				
	Communications entre processus locaux et distants				0				
	SAC : Solutions de contrôle-commande pour de systèmes dynamiques				0				SAC
Déployer **A4ABCA48**	Langues (Anglais et Allemand) S8				0		6	6	Contrôles de TD
	Anglais S8		12		12				
	Allemand S8/Allemand débutant S8		12		12				
	Module SIO 4 : Connaitre ses possibilités de poursuites d'études		3		3				Modalités SIO
	Module SIO 11 : S'initier à l'entrepreneuriat		3		3				

5. Informations importantes

5.1. Plagiat : (concerne **TOUT** travail rendu par l'étudiant)

Dans le règlement des examens validé par la CFVU du 2 octobre 2014, le plagiat est assimilé à une fraude. Cette information est présentée à chaque étudiant de l'Université de Haute Alsace susceptible de rédiger un document long de type thèse, mémoire ou rapport de stage.

Le plagiat consiste à reproduire un texte, une partie d'un texte, des données ou des images, toute production (texte ou image), ou à paraphraser un texte sans indiquer la provenance ou l'auteur.

Le plagiat enfreint les règles de la déontologie universitaire et il constitue une fraude. Le plagiat constitue également une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle, susceptible d'être assimilé à un délit de contrefaçon.

En cas de plagiat dans un devoir, dossier, mémoire ou thèse, l'étudiant sera présenté à la section disciplinaire de l'université qui pourra prononcer des sanctions allant de l'avertissement à l'exclusion.

Dans le cas où le plagiat est aussi caractérisé comme étant une contrefaçon, d'éventuelles poursuites judiciaires pourront s'ajouter à la procédure disciplinaire.

5.2. Examens :

Les calculatrices scientifiques sont interdites lors des examens.

Chaque étudiant doit être en possession de sa propre calculatrice de type « collège ».

TP* : *ATTENTION : Toutes les heures de TP sont des examens finaux.

Tous les règlements sont à lire sur le site : www.fst@uha.fr**, onglet « Etudiants » - rubrique « Réglementation ».**

5.3. Coordonnées utiles

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) :
Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner – 68093 Mulhouse Cedex
Téléphone : 03 89 33 64 46

Secrétariat du Service Social Maison de l'Étudiant (Bâtiment Q)
1, rue Alfred Werner – 68093 Mulhouse Cedex
Téléphone : 03 89 33 62 18
E-mail : accueil.social@uha.fr

Psychologue : alexis.boehrer@uha.fr

Psychiatre : maud.hartmann@uha.fr

Service d'Information & d'Orientation
Rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant (bâtiment Q) - Campus Illberg
1 rue Alfred Werner, 68 093 MULHOUSE Cedex
Téléphone : 03 89 33 64 40
E-mail : sio@uha.fr
Ouverture :
les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h,
le jeudi de 10h30 à 12h et de 13h à 17h.

Conseiller d'Orientation Psychologue
Service d'Information et d'Orientation
E-mail : noel.pelletier@uha.fr
Téléphone : 03 89 33 62 93